

PRIME à l'ACHAT d'un Vélo à Assistance Électrique ou d'un vélo cargo

FORMULAIRE DE DEMANDE pour l'année 2026

DEMANDEUR

Nom : Prénom : Age :

Tél portable : E-mail :@.....

Adresse :

Actif Étudiant Sans Emploi Retraité

INFORMATIONS SUR LE VÉHICULE

Vélo à assistance électrique Vélo cargo Neuf Occasion

N° facture : Marque :

Date de la facture : Modèle :

Prix TTC en euros :

Lieu d'achat :

INFORMATIONS SUR L'USAGE

Déplacements quotidiens Loisirs Travail : Lieu

ENGAGEMENT

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur ce dossier, ainsi que la sincérité des pièces jointes et m'engage à transmettre à la Communauté de communes tout document nécessaire à l'étude de mon dossier.

Toute fausse déclaration entraînera la nullité de la demande et la restitution de l'aide.

Fait à : Le :2026

Signature du demandeur

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR*

Tous les documents transmis doivent être au nom du demandeur.

- Formulaire de demande daté et signé
- Copie de la facture d'achat acquittée au nom du demandeur
- Copie de la pièce d'identité (recto- verso) ou passeport du demandeur
- Justificatif de domicile au nom du demandeur datant de moins de 3 mois (facture de téléphone fixe, d'abonnement internet, d'eau ou d'électricité)
- RIB au nom du demandeur
- Certificat d'homologation normes en vigueur

*Toutes les pièces doivent être obligatoirement fournies

Un seul dossier par foyer demandeur sera traité.

À réception du dossier, les services de la Communauté de communes Arc Sud Bretagne analyseront la recevabilité de votre demande :

- Si le dossier est incomplet, il vous sera renvoyé pour être complété (à compléter sous 1 mois)
- Si la demande ne répond pas aux conditions d'éligibilité (voir règlement), vous recevrez un courrier de refus.
- Si votre demande est éligible, un accord vous sera notifié.

Dossier de demande d'aide complété à retourner à :

Communauté de Communes Arc Sud Bretagne

Service Mobilité
Allée Raymond Le Duigou
56190 MUZILLAC

Cadre réservé à l'administration

N° de demande : 2026-

Montant de l'aide attribuée de 100 € (cent euros)

200€ (deux cents euros)

Accord

Refus

Date de notification au demandeur :

N° et date du mandat :

Les informations recueillies sont enregistrées et traitées par le service Mobilité d'Arc Sud Bretagne à des fins de gestion dans la réalisation de notre mission de service public en faveur du développement des mobilités douces, notamment dans l'attribution de la prime à l'achat VAE. Elles seront conservées pour une durée de 1 an (informations de location) et 10 ans (informations comptables). Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement, exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer vos droits, contactez notre délégué à l'adresse suivante : dpd@arcsudbretagne.fr. Pour plus d'informations, consultez le site cnil.fr